

## Qui fait fonctionner le Centre Social et Culturel ?

- ❖ Le Centre social et Culturel appartient au réseau des centres sociaux de la Gironde. Il bénéficie d'un agrément de la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde.
- ❖ Il est géré par l'association La Colline membre de la Fédération nationale des centres sociaux.
- ❖ Il est animé par une équipe de professionnels salariés et de bénévoles.



- ❖ Le conseil d'administration de l'association, élu lors de l'assemblée générale, est composé d'habitants des différents quartiers de la ville, de représentants d'associations locales et d'institutions.
- ❖ Son projet, renouvelé tous les 4 ans, est soutenu financièrement par la Ville de Cenon, la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde, le Conseil Départemental de la Gironde et l'Etat.

## Où sommes-nous ?

### Quartier « Palmer »

2, rue Stéphane MALLARMÉ

33150 CENON

**Tél. : 05 57 77 90 30**

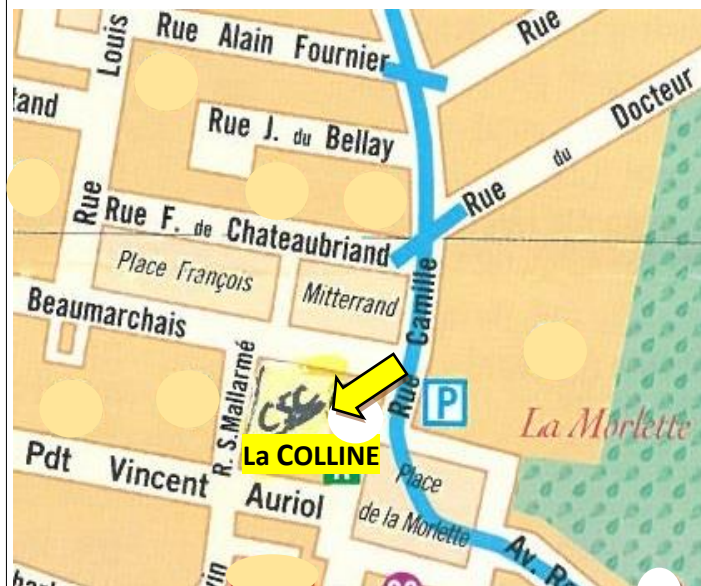
**Fax. : 05 57 77 90 39**

**Email : [info@csc-lacolline.com](mailto:info@csc-lacolline.com)**

**Tram : ligne A – Arrêt la Morlette**

**Ouvert du lundi au vendredi :**

**- 9h-12h 30/14h-18h**



**ARRÊT « la MORLETTE »  
(tram A)**



Dignité

Respect

Convivialité

Solidarité

Laïcité

Ecoute

Citoyenneté

Démocratie

Partage

Rencontres

### Le Centre Social et Culturel « La Colline »

A été créé à Cenon en 1973.

Il est géré par l'association « La Colline »

2 rue Stéphane MALLARME

33150 CENON

**Tél. : 05 57 77 90 30 / Fax. : 05 57 77 90 39**

**Site Internet : [csc-lacolline.com](http://csc-lacolline.com)**

**Email : [info@csc-lacolline.com](mailto:info@csc-lacolline.com)**

## Qu'est-ce qu'un centre social ?

« Le Centre Social et Culturel est un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. »

- C'est un équipement de proximité à vocation sociale et familiale globale.
- Un lieu d'échanges et de rencontres entre les générations, ouvert à tous sans discrimination.
- Un lieu d'animation de la vie sociale et culturelle permettant à chacun d'être acteur et citoyen.

## Comment devenir Acteur ?

### En tant qu'adhérent

- Je choisis de participer régulièrement à des activités de groupe et je contribue à leur bon fonctionnement.
- Je participe ponctuellement à l'organisation des différentes manifestations et/ou à l'élaboration de projets (sorties, week-end...).

### En tant que bénévole

Je m'implique dans la vie de l'Association :

- par ma participation à l'encadrement des activités
- par ma présence active aux commissions, réunions d'équipe, comités d'évaluation du projet...

### En tant que citoyen

- Je peux contribuer à la réflexion sur le projet du Centre social et Culturel et agir sur le devenir de notre société.
- Je peux m'engager au Conseil d'Administration

## Quel projet proposons-nous ?

### Favoriser l'épanouissement de chaque membre de la famille

- ❖ Promouvoir des actions intergénérationnelles où la cellule familiale dans son ensemble pourra se retrouver et partager (Attention particulière à apporter aux personnes isolées, personnes âgées, personnes en situation de handicap...)
- ❖ Accompagner les parents dans leur fonction parentale en développant les espaces d'information et d'échanges
- ❖ Développer des projets dans lesquels les adultes vont être « épaulés » sur les questions de vie quotidienne (santé, bien être, dépenses énergétiques, gestion du budget...)
- ❖ Offrir des espaces de convivialité où les parents, les enfants et les jeunes pourront exercer des activités et des loisirs
- ❖ Travailler sur le renforcement des liens parents-enfants, les jeunes avec leur famille



## Quel projet proposons-nous ?

### Construire une dynamique d'enrichissement permanent permettant l'autonomie des personnes accompagnées

- ❖ Instituer des espaces de parole et de réflexion
- ❖ Permettre l'acquisition des techniques d'expression et des TIC (technologies de l'information et de la communication)
- ❖ Contribuer à lever les freins sociologiques, économiques et culturels pour permettre l'autonomie des personnes accompagnées
- ❖ Faciliter l'accès aux mêmes droits et devoirs pour tous
- ❖ Contribuer à l'apprentissage et l'échange des savoirs, savoir-être, savoir-faire
- ❖ Susciter la curiosité et la créativité

### Favoriser l'engagement citoyen et la place de chacun dans son environnement

- ❖ Favoriser l'engagement associatif et renforcer la capacité d'agir
- ❖ Remplir une mission de passerelle et de relais en matière d'insertion
- ❖ Favoriser les projets d'autoproduction des habitants, construire « avec » et non « pour » les habitants
- ❖ Prendre en compte les problématiques spécifiques des jeunes adultes afin de développer leur pouvoir d'agir